



Le 26 juin 2025

Foncière de Normandie : Inauguration de « Planète Mer » à Fatouville-Grestain (27)

Charles GIUSTI, Préfet de l'Eure, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie et Président de la Foncière de Normandie, Thomas ELEXHAUSER, Conseiller départemental de l'Eure, Jean-Michel COSTASÈQUE, Président de la CCI Portes de Normandie, Christophe DORÉ, Président de la CMA Normandie, Brigitte POURDIEU, Maire de Fatouville-Grestain, Michel LAMARRE, Président de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, en présence de Christelle BREEM, Directrice des Fonds Reconquête commerciale de l'ANCT, Cannelle JALASSON et Mehdi BELARIBI, Exploitants du local commercial multi-services, ont inauguré aujourd'hui, à Fatouville-Grestain "Planète Mer", commerce d'épicerie, bar et restauration.

La commune de Fatouville-Grestain a saisi la Foncière de Normandie au printemps 2022 suite à la fermeture du café-épicerie, dernier commerce du village. Grâce au soutien de la Foncière de Normandie, « Planète Mer » a ouvert ses portes au printemps 2025.

Pour mémoire, dans le cadre de sa politique en faveur de la revitalisation des centres, la Région Normandie a créé au printemps 2021, avec l'appui de ses partenaires (Banque des Territoires, EPF de Normandie, Territoire et Habitat Normand, Normandie Participations, SHEMA, Caisse d'Epargne Normandie), une foncière pour assurer le portage au long terme de l'immobilier commercial dans les centres-villes, centres-bourgs et quartiers. L'action de la Foncière de Normandie, Société d'Economie Mixte, consiste à acquérir des murs, porter l'immobilier commercial et de services de centre-ville et à l'exploiter, en le proposant à des candidats à la reprise ou au réamorçage des commerces. Elle contribue ainsi à la revitalisation des centres-villes et au maintien des commerces en milieu rural.

La commune de Fatouville-Grestain bénéficie d'un emplacement privilégié, situé à quelques kilomètres de la ville de Honfleur. L'enjeu pour la gouvernance locale était en outre de réamorcer une activité commerciale et de services apportant de la vie et du lien social au cœur du village.

La Foncière de Normandie a validé le projet d'acquisition dès octobre 2022. Le local a ensuite été acquis en juillet 2023 par le biais d'une indivision entre la SEM (51%) et la commune (49%) pour un total de 230 000 euros.

Le projet de Cannelle Jalasson, la nouvelle exploitante du commerce, a été retenu et elle y développe dorénavant une offre de restauration autour des produits de la mer, tout en proposant des prestations et des services aux habitants du village.

Les travaux ont démarré en décembre 2024. Le chantier a été conséquent : la bâtisse, d'une superficie totale de 185 m², est remarquable sur le plan patrimonial mais requérait de lourds travaux de performance énergétique et de gestion des eaux usées.

Partenaires de l'opération	Montants de participation	Taux de participation
Région Normandie – Contrat de Territoire	50 000 €	14%
Département Eure – Aide aux commerces	24 300 €	7%
Etat - Fonds vert	31400 €	9%
Agence Nationale Cohésion des Territoires – Dispositif Commerce rural sédentaire	26 754 €	8%
Commune de Fatouville-Grestain	84 760 €	24%
Foncière de Normandie	135 660 €	38%
Total	352 874 €	100%

Contact presse :

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41